

### Le troisième maire de Bouée : Joseph Courant

Le régime du Consulat (1800-1804) établi par Napoléon Bonaparte a redonné aux communes une administration propre avec un maire à sa tête, après l'intermède du Directoire pendant lequel c'est chaque canton qui était doté d'une administration municipale (voir *Bouée Infos* n° 161 de septembre 2009).

Pour les petites communes, telles que Bouée, c'est le préfet du département qui nommait le maire et son adjoint.

Le préfet, certainement conseillé par le sous-préfet de Savenay, Vincent Magouet-Trémélotrie, qui connaissait très bien Bouée pour y être né et y avoir presque toujours vécu, nomma pour maire Joseph Courant, un rentier qui demeurait à Couëbas. Il prit ses fonctions au début de l'été 1800.

Il était né à Noirmoutier en 1758, mais sa famille paternelle possédait Couëbas depuis plusieurs générations et nombre de ses ancêtres y avaient vécu avant lui. Il avait probablement navigué, car un rôle d'équipage du brigantin *L'Olimpe* en 1783 mentionne comme second capitaine Joseph Courant de Noirmoutier, âgé de 25 ans. Ce brigantin, un voilier à deux mâts, fit le voyage de Nantes à la Martinique. Courant s'était établi à Bouée pendant la Révolution et s'y était marié en 1794. Son épouse, Renée-Françoise Magouet, était l'aînée des demoiselles du Montdesormes, maison voisine de Couëbas. Joseph Courant était ainsi le neveu par alliance du sous-préfet.

Courant avait certainement été favorable à la Révolution. Il avait été membre du comité de surveillance de Bouée, chargé de mettre en œuvre localement les mesures révolutionnaires, telles que la mise en arrestation des parents d'émigrés ou de fugitifs. C'est ainsi que toute la famille Bourdic, de la Violière, dont le fils aîné s'était engagé dans les armées contre-révolutionnaires, fut mise en état d'arrestation dans sa propre maison.

L'action de maire de Joseph Courant a laissé peu de traces. Il ne subsiste notamment pas de registre de délibérations du conseil municipal pour son époque. Le maire avait un rôle administratif important. Il avait la charge de l'état-civil. Courant tenait lui-même, et fort bien, les registres de naissances, de mariages et de décès. Le maire s'occupait aussi de la répartition entre les habitants des contributions auxquelles la commune était soumise ou de la levée des conscrits.

Joseph Courant était-il apprécié de ses administrés qui, rappelons-le, ne l'avaient pas élu ? Il est difficile de le dire, mais un indice permet d'en douter. Le peuple fut consulté deux fois, d'abord en 1802, pour répondre à la question « *Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ?* », puis en 1804 au sujet de l'hérédité de la dignité impériale dans la famille Bonaparte. Les citoyens devaient donner leur avis sur des registres ouverts par les différentes autorités. En 1802, le registre ouvert par Courant ne rassembla que 11 opinions, dont la sienne, alors que 68 habitants se prononcèrent sur le registre ouvert par le notaire Jacques Bréard. En 1804, la situation est analogue : 12 votes sur le registre de Courant, 44 sur celui de Bréard. Cette répartition des habitants ne traduit pas une divergence d'opinions, car tous ceux qui se prononcent répondent favorablement aux questions posées.

Une signature manuscrite en encre noire sur un fond blanc. Le nom 'M. Courant' est écrit en une écriture cursive élégante et fluide. En dessous, le mot 'Maire' est écrit en une écriture plus simple et plus compacte. La signature se termine par une longue traînée horizontale.

Courant démissionna en 1805. Le sous-préfet, Magouet-Trémélotrie, précisa au préfet que « *ses infirmités goutteuses ne lui permettent plus que de s'occuper de ses souffrances* ». Joseph Courant mourut l'année suivante, le 9 décembre 1806, dans sa maison de Couëbas, âgé de seulement 48 ans et laissant deux enfants en bas âge.

Le juge de paix du canton vint apposer des scellés ; la visite complète de la maison permet de réaliser en quoi les familles bourgeoises qui vivaient à la campagne étaient à la fois proches et différentes des paysans qui les entouraient. Les Courant possédaient deux vaches et trois génisses, deux porcs, 21 brebis « *mâles et femelles* ». Leur cave renfermait neuf barriques de vin. Mais leur mobilier les distinguait ; on remarque notamment une armoire en bois d'acajou, des tableaux encadrés, des fauteuils, une table à jeu et une bibliothèque avec 30 volumes.